



Préverenges, 18 septembre 2009

**CONSEIL COMMUNAL
DE PREVERENGES**

DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Séance du 17 septembre 2009

En vertu de la loi du 16 mai 1989 sur l'exercice des droits politiques (LEDP), les électeurs et électrices de la commune de Préverenges sont informés que le Conseil communal, lors de sa séance du 17 septembre 2009, a décidé :

Préavis n°5/09 **Demande d'un crédit d'étude pour la place de fête**
d'accorder à la Municipalité un crédit de Fr. 40'000.- pour un concours d'idées pour le réaménagement de la place de fête ainsi que son mode de financement.

Les électeurs peuvent consulter les textes de ces décisions au greffe municipal et y déposer, aux conditions des articles 107 ss LEDP, une demande de référendum dans les vingt jours, soit jusqu'au jeudi 8 octobre 2009 inclusivement.

En outre, le Conseil communal a enregistré le dépôt des préavis suivants :

Préavis 6/09 **Légalisation du règlement sur la protection des arbres**
Commission **Mme F. Bazin, MM E. Benassi, V. Duvoisin, A. Pache et E. Schaller.**

Préavis 7/09 **Arrêté d'imposition pour l'année 2010**
Ce préavis est renvoyé à la commission des finances

Préavis 8/09 **"Préverenges roule"**
Commission **Mmes M. Boss, L. Marazzi et V. Huck, MM S. Alberti et H. Recher.**

Prochaine séance : le jeudi 29 octobre 2009, 20h00 à l'Aula du collège.

Le Président

La Secrétaire

Guy Delacrétaz

Claude De Titta